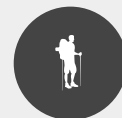
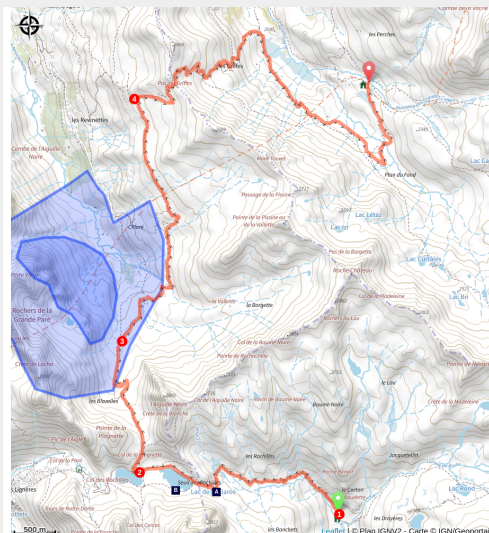


Etape 2 : Refuge des Drayères - Refuge de Terre Rouge

Briançonnais



Lac de la Clarée (CDRP05)



Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 h

Longueur : 16.8 km

Dénivelé positif : 909 m

Difficulté : Moyen

Type : Étape

Thèmes : Col et sommet, Eau,
Faune, Flore et forêt

Itinéraire

Départ : Refuge des Drayères

Arrivée : Refuge de Terre Rouge

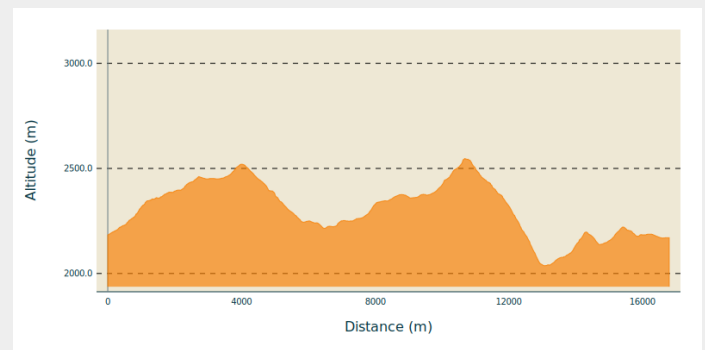
Balisage :  GRP

Communes : 1. Névache

2. Valloire

3. Valmeinier

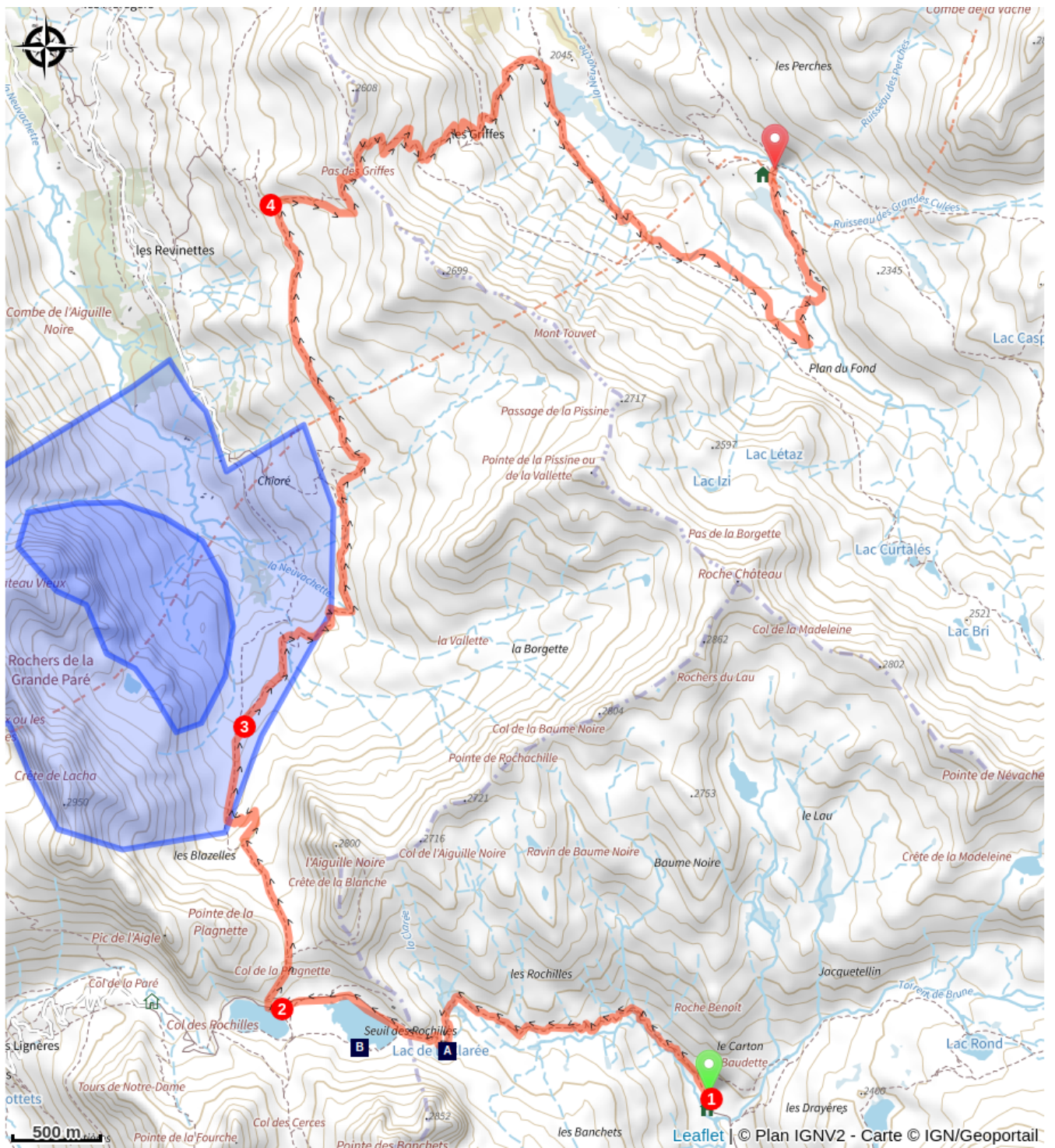
Profil altimétrique



Altitude min 2042 m Altitude max 2533 m

1. Depuis le refuge des Drayères, remonter le long de la clarée en direction du Seuil des Rochilles. Dépasser le lac de la Clarée pour atteindre le lac Rond, puis le lac du Grand Ban.
2. Au début du lac du Grand Ban, emprunter un sentier à droite pour atteindre le col de la Plagnette. Rester sur le sentier à la descente.
3. A l'intersection continuer à droite sur le sentier en balcon jusqu'au rejoindre une croix et une ancienne maison au lieux-dit "le Mont Jovet" (2385m).
4. Poursuivre à droite à la montée pour rejoindre le Pas des Griffes (2554m).

Sur votre route...



Lac de la Clarée (A)

Lac Rond et le lac du Gran Ban (B)

Toutes les informations pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Gypaète barbu Valloire - Zone tampon

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : LPO AURA DT Savoie : savoie@lpo.fr

Nidification du Gypaète barbu à Valloire.

Zone tampon : toutes les activités motorisées dans cette zone sont à proscrire tout comme le survol motorisé à moins de 1000m sol (drones y compris).

Merci à vous !

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : LPO AURA DT Savoie : savoie@lpo.fr

Nidification du Gypaète barbu de Valloire.

Toute les activités sont à proscrire dans cette zone du 1er novembre au 15 août.

Merci de votre vigilance !

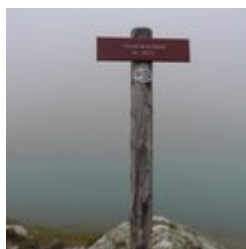
Source



Département des Hautes-Alpes

<http://www.hautes-alpes.fr>

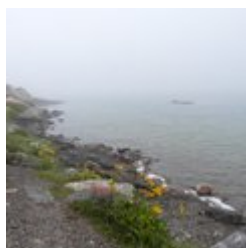
Sur votre route...



Lac de la Clarée (A)

Le sentier passe au lac de la Clarée, à 2433 m d'altitude. C'est là où la fameuse rivière du même nom prend sa source.

Crédit : CDRP05



Lac Rond et le lac du Gran Ban (B)

Le lac Rond (2 430 m) et le lac du Grand Ban (2 450 m) se situent dans le massif des Cerces, à l'est du seuil des Rochilles (2459 m). Celui ci marque la limite des départements Hautes-Alpes - Savoie.

Crédit : CDRP05